DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net
MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 2 mai 2023.

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 1425
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4210-2022.
Plan d'approvisionnement 2023-2032 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).
Phase 1.
Demande de délai pour le dépôt de la preuve du RTIEÉ.

Chère Consœur,

Nous saurions gré à la Régie s'il lui était possible de reporter le délai de dépôt de la preuve du RTIEÉ au **lundi 8 mai 2023 à 12h**. en Phase 1 du présent dossier.

Le RTIEÉ a en effet dû gérer une situation inhabituelle au cours des dernières semaines, ayant eu **de nombreuses échéances (qui furent respectées)** dans différents dossiers, malgré l'absence hors du Québec de notre analyste Monsieur Jimmy Royer et du soussigné. À cet effet, **dès le mois de mars 2023**, le rapport en Phase 1 du RTIEÉ était déjà entamé. Puis, celui-ci a continué à être préparé à distance par l'ensemble des membres de l'équipe, tant par ceux se trouvant au Québec qu'à l'extérieur, à mesure qu'étaient reçues les premières réponses d'HQD aux DDR, puis que furent logées notre contestation de certaines non réponses *(et notre demande d'interpréter ou modifier la liste des sujets de notre intervention)*, puis que fut rendue la décision de la Régie et que fut reçu le complément de réponse d'HQD. Au fur et à mesure, notre rapport a ainsi dû être adapté en conséquence à ces diverses étapes. Au cours des derniers jours toutefois, de façon imprévue, l'insuffisance d'une connexion informatique (pourtant à Paris) a empêché notre analyste Monsieur Royer pendant deux jours de transmettre la version la plus récente de son texte aux autres membres de l'équipe (dont le soussigné), qui ne l'ont reçue que le 1er mai 2023, de sorte qu'en raison de ses déplacements, l'équipe ne pourra échanger et discuter d'autres modifications avec M. Royer qu'après son retour à Québec en fin de journée aujourd'hui le 2 mai 2023. Dans ces circonstances, il ne nous sera pas possible de déposer notre rapport auprès de la Régie demain le 3 mai 2023.

Nous devons par ailleurs déposer deux autres rapports par la suite cette semaine devant la Régie *(au présent dossier en Phase 3, puis au dossier R-4008-2017)*, de sorte que nous saurions gré à la Régie si elle pouvait étendre le délai de notre rapport de Phase 1 jusqu'au lundi 8 mai 2023 à 12h.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).